MINISTERE
DE L'EDUCATION
ET DE LA MODERNISATION
DE L'ADMINISTRATION,
en charge du numérique

DIRECTION GENERALE DE L'EDUCATION
ET DES ENSEIGNEMENTS

P O L Y N E S I E F R A N Ç A I S E

Fiche de poste N°: 17/2023_DIR CJA

Fiche de poste N° : 17/2023_DIR CJA	**Poste : DIRECTEUR DE CJA**
Descriptif et contexte du poste	La direction d'un CJA pour laquelle les décharges d'enseignement ont été définies par notification de la commission territoriale de la carte scolaire du 19/02/10 appelle la mise en œuvre de compétences spécifiques avérées, notamment dans les domaines du pilotage pédagogique et de la gestion des ressources humaines.
Missions	La gestion de ce centre implique la maîtrise des compétences fondamentales de la direction d'école dans les domaines pédagogique, administratif et relationnel. Elle requiert en outre un sens aigu du pilotage, par l'organisation et l'animation du travail en équipe, ainsi qu'une attention à la fluidité des parcours des élèves, à la prise en charge de leurs difficultés ainsi qu'à la continuité des apprentissages. La connaissance et la mise en œuvre des axes de travail déclinés par la Charte de l'éducation actualisée sont incontournables. -Assurer les missions d'une direction d'école de deux classes et plus et les projets liés à l'orientation. -Assurer les missions d'enseignement général, niveau cycle 3 parfois du cycle 2.
Compétences requises	Pour pouvoir accéder à ce poste, le candidat doit : - être inscrit sur la liste d'aptitude de directeur d'école ou avoir tenu une direction de CJA durant une année entière à minima et justifier d'un parcours professionnel exemplaire dans ses précédentes fonctions. - être enseignant spécialisé, option F serait un atout supplémentaire Les candidats n'ayant jamais eu d'expérience de direction d'école sont les bienvenus s'ils sont très motivés. Le candidat devra prendre la mesure de la charge de travail requise au quotidien (il devra enseigner en classe). ***La motivation du candidat sera un élément déterminant.*** Une présence affirmée et une disponibilité importante, des aptitudes au dialogue et des capacités de médiation sont attendues au vu de la diversité des interlocuteurs (usagers de l'école, partenaires institutionnels, partenaires associatifs, médecin scolaire, élus communaux …) Le candidat devra : ▪ Manifester une connaissance claire du fonctionnement d'un CJA et prendre en compte les spécificités du territoire sur lequel le centre recrute ; ▪ Percevoir les enjeux inhérents au travail partenarial et au positionnement de l'École ;

	▪ Connaître et assumer le positionnement institutionnel adéquat et les responsabilités liées à la fonction ; ▪ Posséder des aptitudes à la coordination du travail d'une équipe et des connaissances affirmées dans le domaine de la gestion des groupes ; ▪ Savoir mobiliser des ressources humaines : coopération, innovation, impulsion, ▪ Maîtriser les éléments de pilotage : capacité d'analyse et de diagnostic, utilisation d'indicateurs, définition d'objectifs, conception, mise en œuvre et suivi d'actions, évaluation, élaboration d'un tableau de bord ; ▪ Témoigner d'une capacité à s'engager dans la mise en œuvre volontariste d'actions ambitieuses en faveur de la réussite des élèves, relatives aux caractéristiques du public scolaire accueilli et des objectifs affichés par le pays ; ▪ Impulser et participer à l'élaboration d'outils d'école, notamment pour améliorer, personnaliser et suivre le parcours des élèves ; ▪ Valoriser les actions de l'école et les résultats des élèves. ▪ S'engager à inscrire son action dans la durée (3 ans minimum) ▪ En plus des compétences requises pour la direction d'une école de deux classes et plus, le directeur d'un CJA doit : - connaître les problématiques liées à l'adolescence ; - connaître les problématiques liées à l'orientation vers la voie professionnelle ; - connaître les pratiques et organisation pédagogiques pour la prise en charge des élèves en difficulté.
Modalités de recrutement et dépôt des candidatures	>Les candidats doivent compléter la demande et adresser par la voie hiérarchique, doublée d'un envoi direct au Pôle des Ressources Humaines du 1er degré de la DGEE (par mail : brh1@education.pf). >Les candidats seront convoqués pour un entretien (30') avec les membres de la commission présidée par le Directeur général de l'éducation et des enseignements ou son représentant. Les candidats des îles passeront l'entretien via TEAMS. **Date limite de dépôt des demandes : le 24 mars 2023 avant midi.** **Lieu : DGEE – site de Tuterai Tane**